

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique

Conseil général de l'environnement et du développement durable

Décision du 07 avril 2022

portant désignation d'enquêteurs au sein du bureau d'enquêtes et d'analyses sur les risques industriels

NOR : TREV2211093S

(Texte non paru au journal officiel)

Le directeur du bureau d'enquêtes et d'analyses sur les risques industriels,

Vu le code de l'environnement et notamment la section 1 du chapitre unique du titre préliminaire du livre V;

Décide :

Article 1^{er}

Les agents suivants :

- Christophe GALFRE ;
- Henri KALTEMBACHER ;
- Laurent OLIVE ;
- Aurélie PAPES ;

sont désignés, à compter du 07 avril 2022, enquêteurs au sens de l'article R.501-4 du code de l'environnement au sein du bureau d'enquêtes et d'analyses sur les risques industriels

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique.

Fait le 07 avril 2022

J.GOELLNER